

L'hon. M. MALCOLM: Quelle est la nécessité de ce crédit?

L'hon. M. SUTHERLAND: Nous exploitons le service de radiodiffusion dans les Territoires du Nord-Ouest pour le ministère de l'Intérieur. En ce qui regarde le crédit additionnel, la Northern Exploration Company, il y a trois ou quatre ans, a installé les postes suivants: Burnside, dans l'Arctic; la Baie-Hunter, à l'extrémité est du Grand-Lac-de-l'Ours; Fort-Reliance, à l'extrémité est du Grand-Lac-de-l'Esclave; les Rapides-Stony, à l'extrémité est du lac Athabaska; Lac-Baker, près de la baie d'Hudson. Ces postes n'ont pas été exploités depuis une couple d'années et la compagnie a offert de les vendre au Gouvernement à un prix très réduit. Les appareils sont en excellent état, car ils ont été examinés par nos représentants, et l'on a cru sage de se les procurer. Ceci explique le crédit de \$25,000. La balance servira à établir un poste au Grand-Lac-de-l'Esclave où on s'occupe actuellement d'exploitation minière. On n'avait pas songé à cela lorsque le crédit a été préparé pour la première fois.

L'hon. M. MALCOLM: Sont-ce des appareils récepteurs ou de transmission?

L'hon. M. SUTHERLAND: Les deux.

L'hon. M. ELLIOTT: Apparemment, il y a erreur. Le crédit parle de l'entretien et de l'exploitation.

L'hon. M. SUTHERLAND: La description n'est pas juste.

M. POULIOT: Si le chômage existe encore l'hiver prochain, le ministre songera-t-il à donner aux sans-travail les uniformes troués mangés par les mites dans les salles d'armes?

M. le PRESIDENT: A l'ordre! L'honorable député devra s'habituer à respecter le règlement. Les discours en comité plénier doivent se rapporter strictement au crédit à l'étude.

M. POULIOT: Mais le ministre, j'en suis sûr, répondra à ma question.

M. le PRESIDENT: Même si le ministre consent à répondre, il faut respecter le règlement.

L'hon. M. SUTHERLAND: Nous n'avons pas d'uniformes mangés par les mites.

M. LE PRESIDENT: A l'ordre!

L'hon. M. SUTHERLAND: Nous nous ferons un plaisir de faire tout en notre pouvoir pour venir en aide aux sans-travail. Nous avons déjà distribué de grandes quantités de sous-vêtements.

M. POULIOT: Merci.

(Le crédit est adopté).

Service de la milice—Services des cadets.— Pour acquitter le solde des obligations, \$260,000.

Mlle MACPHAIL: Pourquoi ce crédit se trouve-t-il dans le budget supplémentaire quand le budget principal nous laissait prévoir une réduction?

L'hon. M. SUTHERLAND: Je suis coupable. Je me proposais de m'en tirer avec le premier montant. J'ignorais à ce moment que ce crédit a trait à l'année scolaire commençant le 1er septembre et finissant en juin. Nous sommes donc engagés pour tout le montant maintenant.

Mlle MACPHAIL: Ce n'est réellement pas un montant additionnel?

L'hon. M. SUTHERLAND: Oh non! L'honorable représentante se rappellera que la somme était de \$400,000 l'an dernier; ce crédit supplémentaire est de \$40,000 de moins.

Mlle MACPHAIL: Que se propose de faire le ministre, l'an prochain, laisser le crédit en l'état?

L'hon. M. SUTHERLAND: Il est tout probable qu'il sera le même. Il sera peut-être nécessaire de le réduire quelque peu, mais d'une manière générale, nous voulons que le mouvement se continue.

M. WOODSWORTH: Je proteste contre cette dépense. Comme le comité le sait, quelques-uns parmi nous sont opposés à l'instruction de bataillons scolaires. Nous ne croyons pas que ce soit une bonne chose d'encourager l'esprit militaire chez les jeunes garçons, comme le fait cet organisme. A l'heure actuelle, lorsque les appointements des fonctionnaires de l'Etat sont rognés de 10 p. 100, lorsque les chômeurs ont de la peine à vivre, lorsqu'une foule d'employés sont jetés sur le pavé, et lorsqu'un homme s'est empoisonné l'autre jour avec des déchets trouvés sur un dépôt, — autre exemple de la situation désespérée des sans-travail, — il me semble absurde que le cahier des crédits supplémentaires contienne \$260,000 de plus pour l'instruction des bataillons scolaires. D'aucuns parmi nous ont déjà fait observer que le gouvernement fédéral n'a pas le droit d'encourager l'enseignement de cette manière; c'est un véritable empiètement sur les droits des provinces. Je sais que ces dernières ont donné leur consentement, mais je suis heureux de songer que